

Réforme majeure du Code pénal et du Code de procédure pénale au Mali : Vers une justice renouvelée

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 06 NOVEMBRE 2024

1673

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Tribune politique

Yeah Samaké

salue la

modernisation

du système pénal

au Mali



02 Novembre 2024 à 10h00



34ème anniversaire de l'ADEMA ASSOCIATION :
Mme Sy Kadiatou Sow appelle à un dialogue



Malgré la suspension de RFI : Choguel reste
un auditeur

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

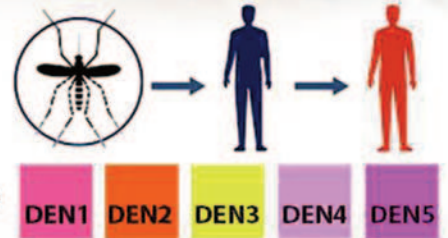


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



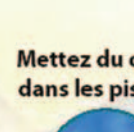
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.10



P.16



P.21



Une /

Tribune politique : Yeah Samaké salue la modernisation du système pénal au Mali **P.4**

Brèves /

Secteur minier : L'État malien franchit une étape significative **P.10**
 Rentrée scolaire : Les premiers pas des tout-petits à l'école **P.10**
 Le 16 novembre prochain : Que mijote le pm **P.11**
 Radiations dans l'Armée Burkinabé : Accusations de complot contre le pouvoir en place **P.11**
 Rentrée scolaire : Le ministère de l'Administration Territoriale prend les affaires en mains **P.12**
 INPS-Ségou : Début de la remise des cartes biométriques aux pensionnés et aux salariés **P.12**

Actualité /

Malgré la suspension de RFI : Choguel reste un auditeur **P.15**
 CECOGECC : Réunion des membres du comité interministériel sur la gestion des crises et catastrophes **P.16**

Politique /

34ème anniversaire de l'ADEMA ASSOCIATION : Mme Sy Kadiatou Sow appelle à un dialogue **P.18**
 Réforme majeure du Code pénal et du Code de procédure pénale au Mali : Vers une justice renouvelée **P.21**
 Mali : Un peuple, une foi inébranlable ... **P.23**

Culture & société /

Kabako : Elle envoie une vidéo indécente dans le groupe WhatsApp de son Église **P.26**

International /

7e édition de l'Exposition internationale d'importation de la Chine : Une opportunité pour les pays africains **P.27**
 Burkina Faso : Radiations d'officiers militaires pour faute grave **P.28**
 Proche-Orient : Le Président turc appelle à une reconnaissance renforcée de l'État de Palestine **P.29**

Sport /

Le divorce entre Fluminense et Marcelo : Une séparation tumultueuse **P.30**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

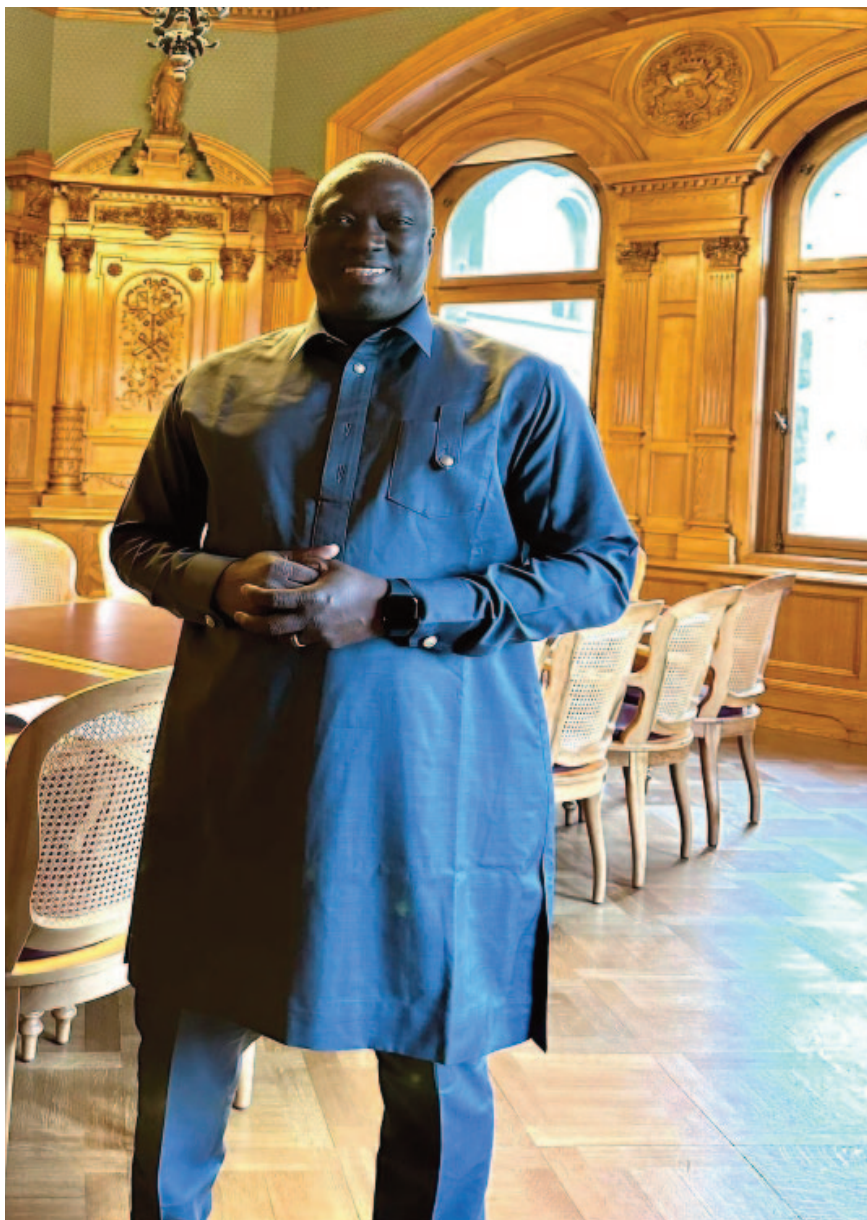
- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssef Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Tribune politique

Yeah Samaké

salue la modernisation du système

pénal au Mali



Le Mali a récemment franchi une étape décisive dans son évolution juridique avec l'adoption par le Conseil National de Transition (CNT) d'un nouveau Code pénal. Cet événement majeur marque un tournant significatif pour le système judiciaire malien, dans un contexte de transition politique com-

plexe. Cette réforme audacieuse témoigne de la volonté affirmée de moderniser et de renforcer l'État de droit au Mali.

Le nouveau Code pénal, en harmonie avec la Constitution récemment adoptée, renforce la cohérence du système juridique malien. Cette

harmonisation reflète l'engagement des autorités de la Transition à établir un État de droit solide, où chaque loi est conforme à la norme juridique la plus élevée du pays. Cette clarté accrue facilitera l'application de la justice et renforcera la confiance des citoyens envers leur système judiciaire.

La lutte renforcée contre le terrorisme et les menaces contemporaines est un aspect crucial de cette réforme. Le nouveau Code pénal criminalise explicitement l'apologie du terrorisme et le recrutement terroriste, renforçant ainsi la capacité du Mali à répondre aux menaces sécuritaires. Cela représente un progrès important pour la stabilité du pays et la protection de ses citoyens.

La lutte contre l'esclavage, la traite des personnes et le trafic illicite de migrants est également au cœur de cette réforme. En introduisant des sanctions spécifiques contre ces crimes, les autorités de la Transition affirment leur engagement envers les droits humains et la dignité de chaque individu. Cette modernisation répond aux normes internationales tout en protégeant les groupes les plus vulnérables de la société malienne.

La protection des dénonciateurs, des experts et des témoins est un autre aspect important de cette réforme. Dans un système judiciaire juste et impartial, ceux qui contribuent à la résolution des crimes doivent être protégés. Cette mesure vise à encourager la coopération des citoyens avec la justice, renforçant ainsi la confiance entre la population et les institutions judiciaires. Elle témoigne de l'engagement envers une justice accessible et inclusive, basée sur le respect des droits des citoyens.

En conclusion, la modernisation du système pénal malien représente une avancée signifi-

cative vers un Mali plus juste, sûr et respectueux des droits fondamentaux de ses citoyens. Cette réforme ambitieuse reflète la volonté de renforcer l'État de droit et de répondre aux défis actuels, tout en posant les bases d'un avenir plus prometteur pour le pays. La prise en compte des valeurs culturelles et sociales du Mali dans la révision du Code pénal est un élément crucial pour adapter le système juridique aux spécificités et aux attentes de la société malienne. En intégrant ces valeurs, les autorités de la Transition démontrent leur engagement à promouvoir l'harmonie et la cohésion sociale tout en respectant les normes culturelles du pays.

Grâce à l'introduction de dispositions spécifiques visant à encadrer certains comportements en accord avec les valeurs sociétales, le nouveau Code pénal contribue à renforcer le sentiment d'appartenance commune et à favoriser une société inclusive et pacifique. Cette approche permet de garantir non seulement la légalité des actions, mais aussi leur légitimité au sein de la communauté.

Par conséquent, la refonte du Code pénal du Mali représente une avancée significative vers un système judiciaire plus efficace et équitable, répondant aux besoins actuels du pays. En modernisant et en structurant le système de justice, cette réforme ouvre la voie à un avenir où la justice sera plus accessible, plus équitable et en adéquation avec les standards d'un État moderne.

Pour le président d'honneur du PACP, il est important de saluer et de reconnaître le travail acharné des autorités de la Transition pour mener à bien cette réforme dans un contexte difficile. Leur détermination à promouvoir la



justice et l'équité au Mali est louable et mérite d'être soulignée. Espérons que cette réforme servira de base solide pour un Mali plus juste, plus fort et résolument tourné vers un avenir meilleur. Cette refonte du Code pénal du Mali est un pas essentiel vers la construction d'un système juridique en phase avec les valeurs et les besoins de la société malienne, et vers

l'établissement d'un Mali de justice et d'équité, a-t-il ajouté.

Lisons en encadré l'intégralité de la tribune de Yeah Samaké

Yacouba Ongoiba

malikile.com
LA PREMIÈRE PLATEFORME DE DISTRIBUTION DE COMMUNIQUÉS ET DE RELATION MÉDIAS ET BIEN D'AUTRES SERVICES !

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

TRIBUNE POLITIQUE

Une Modernisation du Système Pénal Malien : Saluons les Progrès du Nouveau Code



Le Mali vient de franchir une étape décisive dans son évolution juridique. L'adoption récente par le Conseil National de Transition (CNT) d'un nouveau Code pénal est un événement de grande envergure, qui marque un tournant significatif pour le système judiciaire malien. Dans un contexte de transition politique complexe, cette réforme audacieuse témoigne d'une volonté ferme de modernisation et de renforcement de l'État de droit. Il est essentiel de souligner et de saluer les points saillants de cette réforme, qui reflète non seulement une réponse aux défis actuels, mais aussi une vision d'avenir pour un Mali plus juste et plus sûr.

Une réforme alignée sur la nouvelle Constitution

Le nouveau Code pénal est désormais en harmonie avec la Constitution récemment adoptée, renforçant la cohérence de notre système juridique. Cette harmonisation témoigne de l'engagement des autorités de la Transition à bâtir un État de droit solide, où chaque loi est cohérente avec la plus haute norme juridique du pays. Cette clarté accrue facilitera l'application de la justice et renforcera la confiance des citoyens en leur système judiciaire.

La lutte renforcée contre le terrorisme et les menaces contemporaines

Le Mali, confronté depuis des années aux défis de l'insécurité et du terrorisme, dispose maintenant d'outils juridiques plus puissants pour contrer ces menaces. Le nouveau Code pénal criminalise explicitement l'apologie du terrorisme et le recrutement terroriste, rendant ainsi le Mali mieux armé pour répondre aux menaces sécuritaires. Il s'agit d'un pas crucial pour la stabilité du pays et pour la protection de ses citoyens.

Lutte contre l'esclavage, la traite des personnes et le trafic illicite de migrants

Dans un monde globalisé où le trafic d'êtres humains et l'esclavage moderne demeurent des réalités choquantes, le Mali a pris une position ferme en introduisant des sanctions spécifiques contre ces crimes. En condamnant explicitement ces pratiques, les autorités de la Transition montrent un engagement profond pour les droits humains et la dignité de chaque individu. Cette modernisation répond aux attentes internationales tout en protégeant les segments les plus vulnérables de notre société.

La protection des dénonciateurs et des témoins : un climat de confiance pour la justice

Un autre aspect novateur de cette réforme réside dans les mesures prises pour protéger les dénonciateurs, experts, et témoins. Dans un système judiciaire juste et impartial, ceux qui contribuent à faire la lumière

sur des crimes doivent être protégés. Cette disposition encourage les citoyens à coopérer avec la justice, contribuant ainsi à renforcer un climat de confiance entre la population et les institutions judiciaires. Cette mesure témoigne d'un engagement envers une justice accessible et inclusive, fondée sur le respect des droits des citoyens.

La prise en compte des valeurs culturelles et sociales du Mali

La révision du Code pénal intègre également des valeurs culturelles et sociales importantes pour notre pays, illustrant le souci des autorités de la Transition d'adopter des lois qui reflètent la réalité et les attentes de la société malienne. Dans ce cadre, des dispositions spécifiques ont été introduites pour mieux encadrer certains comportements dans le respect des valeurs sociétales, tout en promouvant l'harmonie et la cohésion sociale. Ce respect des normes culturelles vise à renforcer un sentiment d'appartenance commune tout en assurant une société inclusive et pacifique.

Conclusion : un pas vers un Mali de justice et d'équité

Cette refonte du Code pénal est un accomplissement majeur, fruit d'un travail acharné de la part des autorités de la Transition. Elle reflète leur volonté de renforcer l'efficacité et l'équité de notre système judiciaire, tout en répondant aux besoins contemporains du Mali. En modernisant et en structurant mieux notre système de justice, ce nouveau Code pénal ouvre la voie à un avenir où la justice sera plus accessible, plus juste et plus conforme aux exigences d'un État moderne.

Salutations et respect aux autorités de la Transition qui, dans des temps troublés, ont su porter ce projet jusqu'à son adoption. Que cette réforme serve de fondement pour un Mali plus juste, plus fort et davantage tourné vers l'avenir.

Rappelons-nous toujours que #DIRIGER-CESTSERVIR



infosport



SOUVENIR ! SOUVENIR !

1982: Les deux disques d'or d'Aïcha Koné; diva de la musique ivoirienne

Aux côtés de la diva AÏCHA KONÉ, l'imposant et élégant BEN SOU-MAHORO et l'immense BONCANA MAÏGA



Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation - Mali



Cérémonie de Montée des Couleurs au MATD
Lundi 04 2024

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement, le Général de Division Abdoulaye MAÏGA, Commandeur de l'Ordre National du Mali, a présidé ce lundi 04 novembre 2024, la cérémonie de montée du drapeau national dans la cour du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

A 7h45 mn, la cérémonie a commencé par l'intonation de l'hymne national du Mali. Pour rappel la pratique de la montée du drapeau national instituée par les autorités de la Transition se tient le 1er lundi de chaque mois au Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Présidée par le Ministre d'Etat ; la cérémonie de montée des couleurs réunit le Secrétaire général, le Chef de Cabinet, les Conseillers Techniques, le Haut Fonctionnaire de Défense, les Chargés de mission, les Chefs des services centraux, rattachés et des organismes personnalisés, le Gouverneur du District de Bamako, le Président de la

Délégation spéciale du District de Bamako, le Président de l'Association des Municipalités du Mali (AMM) et le Président de l'Association des Régions du Mali (ARM) et le personnel du département. La cérémonie de montée des couleurs est une action de haute portée civique qui se déroule dans une atmosphère empreinte de convivialité.

Madame CAMARA Fata MAÏGA Bamako, le 04 novembre 2024
Conseiller Technique -Chargée de Communication



MALI KANU



Avec cette histoire de Balthasar là, si tu as un peu d'argent tu fais boutique devant ta porte et ta femme vend dedans

Rodriguez Katsuva



Longue série de divorces en cours : Guinée Éq, France, Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cap Vert... les sextapes publiées ont dévoilé plusieurs infidélités internationales des femmes avec Baltasar. Celui qu'on surnomme "Bello" est décrit comme un très généreux (\$\$) homme auprès des femmes qu'il a connues...



Wave Mali



Ce Jeudi 31 Octobre 2024, a eu lieu la signature d'un contrat de prestations de paiement et d'en-

caissement de crédit téléphonique par la monnaie électronique entre Wave, Orange Mali, Moov Africa Malitel et Atel (Telecel) sous le haut parrainage de l'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP).

Ce partenariat entre Wave et les trois opérateurs de télécommunication permettra à la population malienne dans les prochains mois, d'acheter directement les crédits téléphoniques et forfaits internet dans leur compte Wave, contribuant ainsi à l'inclusion financière au Mali.

Nous remercions toutes les parties prenantes pour leur engagement et franche collaboration, en particulier les équipes de l'AMRTP dont le soutien est clé pour la bonne mise en oeuvre de ce contrat au bénéfice des consommateurs.



Faty Tarawélé



Depuis hier et l'histoire de mœurs qui fait le buzz, je vois les gens autrement et j'en ai virés pas mal. C'est important de detoxifier son feed et décrocher avec les gens aux valeurs "étranges".

Cercles des STARS du 237



Le coach Varain engolo s'exprime: "Quand les sExt@pEs d'une femme fuient elle devient star et influenceuse, et quand il s'agit d'un homme on le jette en pâture à la vindicte populaire. Toutes ces femmes sur les vidéos, sont consentantes, et épouvent même du plaisir."

Et quand on sait que dans le domaine s.*ExuEl c'est la femme qui fixe les règles du jeu, dans le sens où c'est elle qui décide de donner son c0nps, alors en quoi est-il fautif ? D'autant plus que la femme, ne peut pas donner son c0nps à un homme, sans éprouver une certaine att!nance pour lui. Donnez à Balthasar ce qui est à Balthasar !!!"



Présidence de la République du Mali

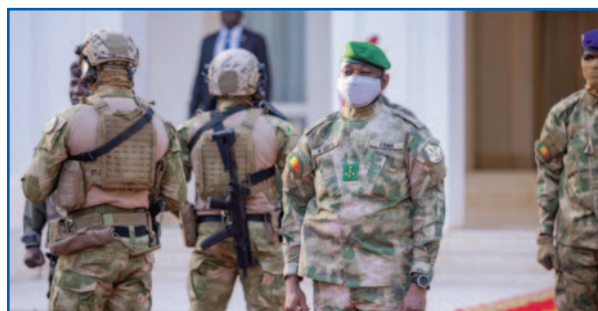


Cérémonie de montée des couleurs à Koulouba

Le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, a présidé la traditionnelle cérémonie de levée des couleurs à Koulouba, ce lundi 4 novembre 2024.

En présence de ses collaborateurs, le Chef de l'État a salué le drapeau malien, symbole de la souveraineté et de la citoyenneté.

Cette cérémonie, qui a lieu le premier lundi de chaque mois, est un rendez-vous important pour le personnel de la République du Mali.



Secteur minier : L'État malien franchit une étape significative



Le gouvernement malien a récemment franchi une étape significative dans sa politique minière en appliquant son nouveau code minier au projet de Bougouni, situé dans le sud-ouest du pays. Cette avancée a été officialisée par Kodal Minerals, une entreprise britannique cotée en bourse et co-proprétaire du projet, dans un communiqué publié le 1er novembre.

Grâce à cet accord, Kodal Minerals et sa filiale locale, en partenariat avec l'entreprise chinoise Hainan Mining, bénéficient désormais d'un permis d'exploitation minière d'une durée de dix ans, renouvelable sans limite de durée. Cette opportunité stratégique consolide leur présence dans le secteur minier malien. Cette collaboration témoigne de l'attrait du Mali pour les investisseurs internationaux dans le domaine minier, tout en renforçant le contrôle de l'État malien sur ses ressources naturelles.

La révision du code minier du Mali en 2023 est au cœur de cette dynamique. Désormais, l'État malien peut détenir jusqu'à 30 % de participation dans tout projet minier, dont 10 % accordés gratuitement, renforçant ainsi les avantages économiques pour le pays. Ce code offre également aux investisseurs locaux la possibilité de détenir une participation de 5 %, portant la participation totale à un maximum de 35 %. Cette réforme vise à accroître les revenus du Mali provenant de ses ressources naturelles, tout en renforçant la gouvernance et la transparence dans le secteur minier.

L'application du nouveau code minier au projet de Bougouni marque la deuxième réussite majeure du gouvernement malien cette année dans sa quête d'une meilleure valorisation de ses ressources. Plus tôt en 2024, le Mali avait déjà réussi à appliquer ce même code au projet Goulamina, destiné à devenir la plus grande mine de lithium du pays et à jouer un rôle clé sur le marché mondial des technologies vertes. L'extension de cette législation à d'autres projets renforce la position stratégique du Mali dans le secteur du lithium, essentiel pour les batteries et les énergies renouvelables.

L'adoption du nouveau code minier au projet de Bougouni s'inscrit dans une politique plus large du gouvernement visant à encourager un développement minier responsable, respectueux de l'environnement et générateur de retombées économiques directes pour les communautés locales. En attirant des investisseurs internationaux tout en augmentant la part des entreprises locales et de l'État, le Mali renforce son potentiel de croissance économique et d'autonomie financière dans un secteur

Rentrée scolaire : Les premiers pas des tout-petits à l'école



Le premier jour de la rentrée est plein d'émotions notamment dans les cours maternelles. Les cris de joie et les pleurs se font entendre partout. Des monitrices tentent de consoler les tout-petits. Elles estiment que le premier jour est compliqué pour certains enfants mais qui vont finir par s'y habituer.

Dans plusieurs établissements, visité à Missira et Médina Coura en commune II du district, le constat est presque le même. Des scènes de pleurs et de joie sont perceptibles partout. Des enfants qui veulent retourner avec les parents à la maison. Cependant, d'autres sont plus calmes et commencent déjà à suivre les répétitions de leurs monitrices. Certains parents se réjouissent de l'enthousiasme de leurs enfants pour le premier jour d'école. « Elle très contente, quand nous sommes arriver devant l'école avant que je ne gare la moto, elle est rentrée dans la cour avant moi, elle connaît déjà l'endroit sa grande sœur y était », témoigne une dame venue accompagner sa fille. Mais d'autres parents ont des difficultés à calmer leurs progénitures. « A vrai dire ce n'est pas facile. Le premier jour, ce sont des pleurs, je rentre à la maison, je rentre à la maison », affirme une autre maman.

Fatoumata Diallo et Aminata Konaté sont des monitrices dans des écoles maternelles privées. Elles reconnaissent que ce n'est pas facile au début, mais elles sont habituées et ont des astuces pour consoler les enfants. « Ce n'est pas facile, les enfants pleurent mais nous sommes habituées. Ça ira d'ici la semaine prochaine » dit Aminata Konaté.

Des pédagogues, conseillent aux parents de veiller aux enfants notamment à ce qu'ils se couchent tôt la nuit. Cela, selon eux, leur permettra d'avoir un réveil facile le matin et de bien se concentrer à l'école.

Source : Studio Tamani

vital pour l'avenir du pays.

Ce nouveau partenariat entre le Mali, Kodal Minerals et Hainan Mining illustre la volonté du gouvernement de créer un cadre équilibré et favorable aux investissements tout en préservant les intérêts nationaux. En appliquant cette stratégie à d'autres projets miniers, le pays consolide sa place comme un acteur incontournable dans le domaine des ressources naturelles en Afrique.

Yacouba Ongoiba

Le 16 novembre prochain : Que mijote le pm



Selon plusieurs sources concordantes, la date du 16 novembre pour être décisive dans les rapports entre le premier ministre Choguel Maïga et ses employeurs. Ça ne sera peut-être pas le divorce consommé, mais probablement un grand pas de franchi dans la cristallisation des clivages qu'ils entretiennent.

Et pour cause, il nous revient des mêmes sources que le chef du gouvernement mijote une autre sortie alambiquée d'ici à une dizaine de jours, en vue de mettre une nouvelle couche à l'expression de colère que cachent ces aphorismes énigmatiques. Sa sortie, confie-t-on, sera consacrée à la clarification du nouveau concept de «clarification de la transition» qui enflammait récemment l'opinion. Choguel Maïga va-t-il en profiter pour enfoncer le clou ou faire amende honorable de ses tirs vicieux en direction de ses employeurs ? En tout cas, cette sortie intervient dans le sillage d'un ballet intrigant chez le protégé de la Primature. Après le passage de deux des 5 nouveaux Généraux à Nioro, le PM leur a aussitôt emboîté le pas comme pour désamorcer une bombe placée contre sa personne dans cette ville mythique.

Dissonance entre la Chancellerie et le Secrétariat général de la présidence

C'est le moins qu'on puisse dire après les deux sorties contradictoires du secrétaire général de la présidence et du Grand Chancelier des Ordres Nationaux. Le premier, aussitôt après le passage des acteurs du putsch du grade de Colonel à celui de Général, s'est illustré par un communiqué qui instruit l'observance aux pieds de la lettre de la nouvelle appellation protocolaire du président de la Transition. Il s'agit d'un titre dont la trivialité n'a pas échappé aux plus facétieux d'entre les observateurs, qui se sont bien marrés de l'avènement d'une nouvelle dignité dans le Mali Koura : «Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali». Sauf que la bourde, après avoir peut-être déjà servi à la cérémonie solennelle de consécration des anciens colonels, va disparaître au profit d'une autre instruction dissonante. Celle-ci vient du Grand Chancelier des Ordres avec ses instructions en rapport avec la mise à jour du portrait officiel du chef de l'Etat et son adaptation à son nouveau grade de Général d'armée. Dans la nouvelle configuration décrite par le Grand Chancelier, il apparaît clairement que le nouveau titre protocolaire attribué par le secrétariat général de la présidence disparaît sur le portrait officiel. S'il ne s'agit pas d'une différence entre l'officiel et le protoco-

Radiations dans l'Armée Burkinabé : Accusations de complot contre le pouvoir en place



Le lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba, ancien président de la Transition au Burkina Faso, a été radié des Forces armées burkinabè pour son implication présumée dans un vaste complot visant à renverser le pouvoir en place. Cette décision a été prise par décret présidentiel signé par le Capitaine Ibrahim Traoré le 30 octobre 2024. Selon le décret, Paul-Henri Damiba a été radié en raison d'une "faute jugée particulièrement grave consistant en une atteinte grave à la dignité militaire et au renom de l'armée", notamment pour des actions d'espionnage avec une puissance étrangère et des terroristes en vue de déstabiliser le Burkina Faso.

Outre Paul-Henri Damiba, d'autres officiers ont également été radiés, dont l'ex-Chef d'Etat-Major de la gendarmerie nationale, le lieutenant-Colonel Evrard Somda, et le lieutenant-colonel Yves Didier Bamouni, ancien chef du Commandement des opérations du théâtre national (COTN), ainsi que le magistrat commandant Alphonse Pousbila Zouma. Tous ont été impliqués dans des affaires présumées de "tentatives de déstabilisation" entre 2023 et 2024.

Le ministre de la Sécurité, Mahamadou Sana, a déclaré à la télévision nationale que ces officiers faisaient partie d'un réseau de déstabilisation du Burkina Faso, avec Paul-Henri Damiba jouant un rôle majeur sous le nom de code "Patriarche". Il était prévu qu'il dirige le volet militaire du projet de déstabilisation.

Le parquet militaire avait déjà annoncé en juin 2024 l'interpellation du Lieutenant-colonel Evrard Somda et d'autres officiers pour des faits présumés d'atteinte à la sûreté de l'État.

Ces radiations et accusations de complot soulignent la complexité des enjeux politiques et sécuritaires au Burkina Faso, mettant en lumière les tensions internes au sein de l'armée et les défis auxquels le pays est confronté dans sa quête de stabilité et de démocratie.

Arouna Sidibé

laire, c'est qu'il s'agit d'une manière intelligente de redresser un zèle.
Rassemblées par la Rédaction

Source : Le Témoign

Rentrée scolaire : Le ministère de l'Administration Territoriale prend les affaires en mains



A lors que l'échéance du 4 novembre est déjà effective, le gouvernement est à pied d'œuvre et ne finit pas encore de se démenter pour rendre les écoles après reprendre du service. Si le mois dernier encore la question ne concernait que le seul ministère de l'éducation, la donne a changé depuis le report de la date initiale et l'avènement d'un comité de crise sur l'école.

La reprise des classes monte en puissance, peut-on dire avec ce nouveau tournant où le Colonel Abdoulaye Maïga joue un rôle déterminant dans l'exécution pratique du dossier. Le ministre d'Etat assure notamment un suivi quasi quotidien du terrain à coups de consignes à chaque maillon de la chaîne. C'est dans cette syllabique que le célèbre porte-parole du Gouvernement, par un courrier officiel, a instruit l'ensemble des Exécutifs locaux et régionaux d'effectuer le tour des écoles dans leurs circonscriptions respectives pour constater l'évolution de la nouvelle dynamique de reprise des classes pour laquelle la Primature avait annoncé le décaissement de fonds spéciaux. Il n'a pas suffi de réclamer un rapport de la situation aux gouverneurs, préfets et sous-préfets. Le Général Abdoulaye Maïga s'est organisé pour investir lui-même l'arène scolaire, d'où sa sortie en Commune 6 dans les établissements ayant abrité des sinistrés de la catastrophe nationale.

Une série d'actions qui annonce une reprise effective des cours ce lundi 4 novembre. Sauf qu'avec la différence d'entrain et de préparation d'une localité à l'autre, une ouverture partielle de l'école malienne semble plus plausible, même si on le saura difficilement avec le comité créé auprès de la Primature pourtant tenu de faire le point et de situer l'opinion y compris sur l'utilisation des fonds mis à disposition.

I KÉÏTA

Source: Le Témoin

INPS-Ségou : Début de la remise des cartes biométriques aux pensionnés et aux salariés



Ce lundi 4 novembre 2024, l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) de Ségou a officiellement lancé la remise des cartes biométriques aux pensionnés et aux salariés. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur régional, Salif COULIBALY, qui a souligné l'importance de cette initiative pour améliorer l'identification et la gestion des droits des bénéficiaires. Voir la photo des deux premiers bénéficiaires.

La remise des cartes biométriques représente une avancée significative dans le processus de modernisation des services offerts par l'INPS. Ces cartes permettront non seulement de sécuriser les informations personnelles des pensionnés et des travailleurs, mais aussi de faciliter l'accès aux prestations sociales.

M. COULIBALY a exprimé sa satisfaction quant à ce projet, qui vise à renforcer la transparence et l'efficacité dans le système de prévoyance sociale. Il a également rappelé que cette initiative s'inscrit dans un cadre plus large d'amélioration des conditions de vie des travailleurs et pensionnés au Mali. Il convient de rappeler que la carte biométrique pour les pensionnés et les salariés représente une avancée majeure vers une gestion plus sécurisée et efficace des droits sociaux.

Par ailleurs, notons que l'enregistrement biométrique en cours dans les zones de San, Niono et Seribala.

Service des Relations Publiques, INPS.

www.malikile.com



Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de


23, 918 MILLIARDS FCFA


- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Malgré la suspension de RFI : Choguel reste un auditeur



Entre le 17 janvier et le 8 juillet 2024, les recettes de la mairie du district de Bamako sont passées de 385 millions de F CFA à 4 milliards 189 millions de F CFA. L'information émane du président de la Délégation spéciale de la Mairie du District, Balla Traoré. C'était à la faveur d'une rencontre à la Primature avec le maître des lieux. La délégation est allée à la rencontre du PM en se prévalant de résultats en recettes qui excèdent toutes les attentes. De 385 millions à la date du 17 janvier, l'équipe dirigée par le policier à la retraite a pu se délecter d'avoir mobilisé la bagatelle de 4,189 milliards au 8 juillet dernier. Autant dire qu'en 6 mois elle a multiplié par plus de 10 les recettes de la Mairie du District, une prouesse qui ne se reflète point cependant sur la coquetterie de la capitale.

Quoi qu'il en soit, il n'en fallait pas autant pour qu'elle soit brandie tel un trophée de guerre, avec le dessein apparent de dénigrer la précédente équipe d'Adama Sangaré. Seulement voilà : contrairement à l'annonce faite par l'administration provisoire, le budget de la Mairie du District, sous le magistère de l'ex maire en détention, a toujours avoisiné les 70 milliards par an, avec des ressources propres d'environ 16 milliards de nos francs.

Les observateurs s'interrogent par ailleurs sur l'usage de la nouvelle manne et en jugent notamment par le renouvellement de la population de Bamako avec le vieux calvaire des nids de poule qui reflètent le degré de délabrement des routes de la capitale.

Mais, les attentions, lors de la rencontre idyllique entre le PM et la Délégation Spéciale du District, auront été surtout retenues par certaines révélations spectaculaires. Alors que la délégation spéciale passe par le Conseil des ministres, le chef du Gouvernement a confié à

ses visiteurs n'avoir pris connaissance de son avènement qu'à travers la presse qu'il dit lire tous les jours. «Votre délégation, je ne l'ai jamais vue. Vous avez été nommés je n'étais pas au courant, je l'ai appris dans la presse», leur a lancé Choguel Maïga, en présence du ministre d'Etat chargé de l'Administration territoriale, porteur du dossier au Conseil des ministres. Et le PM d'étaler dans la foulée ses préférences médiatiques pour s'informer. Ça n'est pas l'Ortm, ni les vidéastes qui pullulent à la Primature, mais plutôt RFI qui arrive en première position de ses choix. Viennent ensuite BBC, la voix de l'Amérique, avant la presse nationale et sous-régionale qui contribuent à son information sur la situation générale du pays et d'ailleurs. Ce faisant, Choguel Maïga aura avoué – sans dire les moyens par lesquels il passe pour ce faire – sa transgression de la décision des hautes autorités de suspendre son canal d'information préféré sur toute l'étendue du territoire. Et dire que cette mesure portée par la HAC, un organe de régulation rattaché à la Primature, faisait suite à la diffusion par RFI d'un élément en rapport avec des exactions présumées des FAMA contre les civils.

Amidou Keita
Source : Le Témoin



CECOGEC: Réunion des membres du comité interministériel sur la gestion des crises et catastrophes



La 13ème réunion du Comité Interministériel sur la gestion des crises et catastrophes s'est tenue, le jeudi 31 octobre 2024, dans le Centre de Coordination et de Gestion des Crises à Senou en face de Mali Météo. Elle a été présidée par le représentant du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Sidiki TOGO. L'événement a également enregistré la présence du chef du CECOGE, le Colonel Issa Raoul Dana DABO et de plusieurs personnalités militaires et civiles.

L'objectif de cette 13ème rencontre était de faire le point de la situation des inondations à la date du 24 octobre 2024, le point de la situation des interventions d'assistance humanitaire, la présentation de la situation

météorologique, hydrologique et enfin la situation des écoles.

Du depuis de l'hivernage à nos jours, les sinistrés enregistrés font état de 709 cas d'inondation, 08 cas de foudre, 43876 cas d'effondrement de maisons et 06 cas de vent violent et de tempête de sable. Les impacts inhérents aux sinistres ont fait 69774 ménages impactés dont 370442 victimes, 156 cas de blessés et 92 cas de décès, 49567 maisons endommagées ou à risques d'effondrement, 19479 latrines impactées, 5496 puits endommagés et 19645 animaux (volailles, petits et grands ruminants) emportés. Les impacts sur les stocks et cultures sont, 2733 greniers ou magasins détruits, 756127,2 quantités de dé-

truites en (T), 73 champs ou jardins de culture détruits, 191836,95 superficies de culture perdues (ha). Selon le représentant de la DGPC, durant la semaine écoulée il y'a eu 03 cas d'effondrement, 02 Koulikoro, 01 à Mopti avec décès.

Pour le point de la situation des interventions d'assistance Humanitaire sur toute l'étendue du territoire national dans la semaine du 21 au 27 octobre 2024, 1885 ménages sinistrés ont bénéficié d'une assistance alimentaire et non alimentaire, 1388 ménages sinistrés ont reçu du cash d'une valeur de 175 971 000 FCFA.

Il est souligné que les risques d'inondation demeurent et restent élevés durant cette période. Pour cela, il est porté à la connaissance de la population de rester vigilante, de suivre le bulletin météorologique quotidien, de contacter les services compétents en cas d'inondation, d'éviter de s'abriter sous les grands arbres lorsqu'il pleut, d'éviter d'exposer les cultures récoltées en cette période humide.

Pour rappel, la mission du comité interministériel du CECOGE est d'organiser et coordonner la gestion interministérielle des crises et catastrophes locales, communales, régionales et nationales ; valider les différentes réquisitions en approuvant les prestations effectuées ; analyser les informations pertinentes d'ordre sécuritaire, social et économique entre autres.

Cette réunion a permis aux participants de faire l'état des lieux des dispositions prises par tout le département tant dans la prévention des inondations, que dans les actions déjà menées. L'accent a été également mis sur le point de la situation des inondations, des interventions et la situation météorologique à la date du 24 octobre 2024 à ce jour.

D.A KONE
Source : DIRPA





CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

34ème anniversaire de l'ADEMA ASSOCIATION : Mme Sy Kadiatou Sow appelle à un dialogue



Lors de la célébration du 34e anniversaire de l'Alliance pour la Démocratie au Mali (Adema-Association), Mme Sy Kadiatou Sow, Présidente du Comité Directeur de l'Adema Association, a souligné l'importance cruciale d'un dialogue entre les Maliens pour résoudre les problèmes actuels. Elle a insisté sur la nécessité d'avoir le courage de pointer du doigt les dysfonctionnements afin de les corriger.

Dans le cadre de cette célébration, une conférence-débat s'est tenue le 2 novembre 2024 à la Pyramide du Souvenir sur le thème "Quelles stratégies de sortie de crise (sécuritaire et politique) - Analyses croisées". Pour enrichir les échanges, deux experts ont été invités : Doc-

teur Ballan Diakité, Politologue-Chercheur et Me Abdrahmane Ben Mamata Touré, sous la modération de Robert Dissa.

Plusieurs personnalités politiques, associatives et de la société civile, dont l'honorable Aliou Nouhoum Diallo et Modibo Sidibé, ont participé aux débats. Me Touré a exprimé ses doutes quant à la tenue d'élections avant 2029, se basant sur les recommandations du Dialogue Inter-Maliens (DIM). Il a souligné l'importance de prendre au sérieux les recommandations du DIM, notamment en ce qui concerne l'évolution de la transition politique et la nécessité de prolonger cette dernière entre deux à cinq ans.

L'appel à un dialogue national pour résoudre la crise au Mali se fait de plus en plus pressant. Les recommandations du DIM semblent être un guide précieux pour l'avenir du pays. Il est impératif que les acteurs politiques et la société civile s'engagent dans ce processus pour garantir une transition stable et démocratique. La situation politique et sécuritaire actuelle au Mali est complexe et préoccupante, comme le souligne le constat de l'Adema Association. Le pays a connu des bouleversements importants avec le renversement du régime d'Ibrahim Bouba Karé Keita en août 2020, suivi d'une période de transition marquée par des réformes et des défis multiples.

Les revendications du Mouvement du 5 juin Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) ont mis en lumière la nécessité de refonder l'État à travers des réformes profondes, d'instaurer une gouvernance vertueuse, de réviser l'accord de paix et de promouvoir la réconciliation nationale. Malgré certains progrès réalisés, tels que l'adoption d'une nouvelle constitution et d'une nouvelle loi électorale, le renforcement des forces armées nationales, ou encore la lutte contre la corruption, le pays demeure confronté à d'importantes difficultés sur les plans politique, sécuritaire, économique et des droits politiques et associatifs.

La présidente de l'Adema Association justifie l'organisation d'une conférence-débat axée sur les enjeux sécuritaires et politiques pour informer la population des stratégies potentielles de sortie de crise. Les préoccupations sécuritaires demeurent vives, notamment après les récentes attaques terroristes à Bamako, et la quête d'une meilleure sécurité pour tous est une priorité. Incertitude autour des élections et nécessité d'une feuille de route claire pour le processus démocratique :

Par ailleurs, l'incertitude persiste quant à la tenue des élections, mettant en lumière l'ab-

sence d'une feuille de route claire pour le processus démocratique.

Relance de la dynamique démocratique par le Dr. Ballan Diakité :

Le Dr. Ballan Diakité propose de relancer une dynamique démocratique en impliquant l'ensemble des acteurs politiques, associatifs, de la société civile et des groupes armés. Il souligne l'importance de créer un cadre de dialogue inclusif pour permettre à chacun de s'exprimer et de contribuer à la recherche de solutions durables.

Importance du dialogue, de la concertation et de la collaboration :

Face à ces enjeux complexes, il est essentiel de favoriser le dialogue, la concertation et la collaboration entre toutes les parties prenantes pour surmonter les crises politiques et sécuritaires actuelles au Mali. La démocratie, la transparence et l'inclusivité doivent guider les efforts de reconstruction et de pacification du pays, dans le respect des droits et des aspirations de l'ensemble de la population.

Principes proposés par Dr. Ballan pour sortir de la crise :

Dr. Ballan a proposé trois principes comme solutions pour sortir de la crise. Le premier principe qu'il met en avant est celui de la liberté, essentielle pour permettre une politique viable. Il insiste sur la garantie de la liberté au niveau individuel et institutionnel, en mettant en place une séparation des pouvoirs pour éviter les abus.

Le deuxième principe évoqué par Dr. Ballan concerne le respect du principe de la politique, soulignant que la politique doit viser le bien-être collectif et non être réduite à une simple gestion administrative.

Enfin, le troisième principe avancé par Dr. Ballan est celui de la bonne gouvernance, mettant en avant l'importance de placer la gouvernance au cœur de l'action politique. Cela implique la transparence dans la gestion des affaires publiques et une gouvernance démocratique impliquant l'ensemble de la société pour garantir une sortie de crise efficace.

Bases nécessaires pour sortir de la crise au Mali :

En suivant ces trois principes de liberté, respect du principe de la politique et bonne gouvernance, Dr. Ballan estime qu'il est possible



de mettre en place les bases nécessaires pour sortir de la crise au Mali. Me Touré met en lumière plusieurs points essentiels pour la refondation du Mali. Renforcer la Participation Citoyenne et Garantir des Elections Transparentes au Mali

Tout d'abord, il est souligné l'impératif d'élargir les compétences du Conseil économique, social, culturel et environnemental (CESCE) pour en faire la chambre de la société civile en complément des institutions politiques existantes telles que le Sénat et le parlement. Cette évolution permettrait à la société civile d'interpeller les responsables des services publics sur les dysfonctionnements au sein de leurs secteurs respectifs, renforçant ainsi la participation citoyenne et la gouvernance démocratique.

En ce qui concerne la révision de l'accord de paix, Me Touré met en lumière le fait que l'accord d'Alger était destiné à disparaître en raison des désaccords des Maliens sur son contenu. Il insiste sur la nécessité de cultiver un état d'esprit favorable et de revoir les notions de parties prenantes pour parvenir à une solution viable. Cependant, il exclut toute renégociation avec les groupes armés concernant l'architecture institutionnelle de l'État.

Par ailleurs, Me Touré souligne l'importance cruciale de l'organisation d'élections transparentes pour garantir une gouvernance vertueuse. Il critique le manque de clarté entourant la planification des élections, mettant en avant le fait qu'un processus électoral requiert un calendrier précis et des étapes bien définies. Il estime qu'il est peu probable que des élections aient lieu avant 2029, se basant sur les recommandations du Dialogue Inter-Maliens qui ont été ignorées par certains acteurs.

Me Touré met en exergue la nécessité de renforcer la participation citoyenne, de revoir de manière constructive l'accord de paix et de garantir des élections transparentes pour une refondation démocratique et une gouvernance vertueuse au Mali. Les discussions semblent se concentrer sur la situation politique au Mali et les défis auxquels le pays est confronté en termes de transition et d'organisation électorale. Les intervenants soulignent l'importance du dialogue entre tous les acteurs maliens, y compris les responsables politiques, les orga-

nisations de la société civile et les citoyens eux-mêmes.

Mme Sy Kadiatou Sow a mis en avant la nécessité de prendre des résolutions et des recommandations tout en veillant à leur mise en œuvre de manière inclusive, en associant toutes les parties prenantes. Il est souligné que les acteurs politiques sont incontournables dans une démocratie, mais que la société civile a également un rôle crucial à jouer pour surmonter la crise actuelle.

Elle a expliqué que les partis politiques sont constitués de citoyens engagés et d'électeurs, et qu'il est essentiel de les impliquer activement dans la résolution des problèmes politiques du pays. L'ensemble des participants semblent s'accorder sur la nécessité d'un dialogue ouvert et constructif pour trouver des solutions aux défis auxquels le Mali est confronté.

Yacouba Ongoiba



Réforme majeure du Code pénal et du Code de procédure pénale au Mali: Vers une justice renouvelée



Initiée par le conseiller Hameye Founé Mahamadane et portée par le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, la proposition de loi portant réforme du Code pénal et du Code de procédure pénale a été adoptée par le Conseil National de Transition le 31 octobre 2024, marquant ainsi une étape cruciale dans la modernisation du système judiciaire malien.

Parmi les principaux points de cette réforme, on note la création de pôles spécialisés au sein de certaines juridictions du district de Bamako. Ces pôles incluent le pôle national de lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière, le pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la

criminalité transnationale organisée, ainsi que le pôle national de lutte contre la cybercriminalité. Ces structures permettront une meilleure efficacité dans la lutte contre ces différentes formes de criminalité.

La Cour d'appel de Bamako se voit attribuer de nouvelles compétences, notamment la création d'une chambre correctionnelle spécialisée pour les appels des décisions rendues en première instance. De plus, le système des cours d'assises est remplacé par la mise en place de chambres criminelles au sein de chaque tribunal de Grande instance et de chaque Cour d'appel, afin de juger les crimes et infractions connexes. La chambre d'accusation de la Cour d'appel est également transformée en cham-

bre de contrôle de l'instruction.

La réorganisation du corps de la magistrature en trois ordres - judiciaire, administratif et des comptes - vise à clarifier les responsabilités et à renforcer l'indépendance des magistrats. De plus, les juges d'instruction et les procureurs voient leurs pouvoirs réduits, notamment en ce qui concerne la délivrance des mandats de dépôt, qui relève désormais d'un collège de juges des libertés et de la détention.

Enfin, la création d'un juge d'application des peines permettra d'adapter la durée de détention en fonction du comportement des détenus, marquant ainsi une avancée vers une justice plus équitable et humaine.



Cette réforme ambitieuse du Code pénal et du Code de procédure pénale au Mali ouvre la voie à une justice plus moderne, transparente et efficace, répondant aux enjeux actuels de la société malienne. Les recommandations du Dialogue Inter-Maliens ont joué un rôle impor-

tant dans l'élaboration du nouveau code pénal et de procédure pénale au Mali. Ce nouveau code a introduit des mesures innovantes telles que la répression de l'esclavage par ascendance, de l'homosexualité, du trafic de personnes. Il a également introduit des dispositifs

modernes tels que l'avènement du bracelet électronique pour décongestionner les prisons, ainsi que des dispositions visant à incriminer et réprimer le recel, le blanchiment de capitaux et la trahison.

Selon les déclarations du Garde des Sceaux, ce nouveau code a pour objectif d'aligner les lois nationales sur celles en vigueur au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA, notamment en ce qui concerne le droit des affaires, ainsi que sur les normes internationales des Nations Unies en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, la prévention de la prolifération des armes de destruction massive, etc.

À l'issue des débats, le projet de loi relatif au Code pénal a été largement adopté par 132 voix pour, 1 voix contre et aucune abstention. De même, le projet de loi concernant le Code de procédure pénale a été adopté par 131 voix pour, 1 contre et aucune abstention. Ces résultats témoignent d'un soutien massif à ces nouvelles lois et de leur importance pour le système judiciaire malien.

Yacouba Ongoiba



Mali : Un peuple, une foi inébranlable ...



A lors que les adeptes de l'apocalypse fourbissent leurs armes de mauvaise augure, le Mali vogue inexorablement vers la « terre promise », celle qui a nourri l'espoir chez les Patrice Lumumba, Jomo Kenyatta, Modibo Kéita, Sékou Touré, Mouammar el Kadhafi, puis les Jerry Rowling, Thomas Sankara, et qui continue de nous abreuver de sa sempiternelle sève sacrée.

La sortie de la CEDEAO est théoriquement apocalyptique pour les Etats de l'AES, si l'on prêtait l'oreille aux sirènes de malheurs, qui annonce le chaos pour l'espace qui célèbre sa souveraineté et la prise en main de son destin par ses propres enfants sans diktat et conditionnalité. Il s'agit de rupture des liens de l'aliénation, le choix d'un développement endogène exclusivement consacré au bien-être des peuples sahéliens. Les cris de cœur d'Aimé Césaire, de Léon-Gontran Damas, de Mamadou Konaté ne voulaient pas dire autre chose, que s'élever contre le colonialisme, l'assimilationnisme. Aujourd'hui, après une relative libéra-

tion des esprits (victoire du mouvement de la négritude), le continent africain est tombé sous le rouleau compresseur d'une nouvelle méthode de braquage des ressources africaines, par le déversement dans le sahel de hordes terroristes sous la couverture non pas de l'évangélisation, mais d'islamisme extrémiste : le terrorisme.

Nouveau défi, nouvelle méthode !

Ces troupeaux d'extrémismes violents sont investis de mission : semer l'insécurité sous toutes ses formes dans le sahel, pour qu'échappent au contrôle des Etats, des régions entières immensément riches. On en est là et comme au temps des indépendances, les peuples soumis à la même épée de Damoclès ne peuvent que saisir la similarité de leur sort pour s'unir et organiser une riposte qui puisse être la plus implacable possible et libératrice du joug colonial de l'insécurité. Comme référence, ce n'est que par la guerre que le peuple chinois s'est affranchi du commerce de l'opium

en menant « la guerre de l'opium » contre l'impérialisme de certains pays occidentaux. La confédération de l'AES a assumé la guerre qui lui est imposée, faire la guerre pour la paix. L'adage, « qui veut la paix prépare la guerre » ne date pas d'aujourd'hui. Le triptyque défense, diplomatie et développement, cher au talentueux ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop est passé par là.

Le Mali et les Etats du Sahel ont quitté la CEDEAO en janvier 2024 sans avoir à se plier à l'obligation d'observer le délai d'un an. Du point de vue de la CEDEAO, ce n'est qu'en Janvier 2025 que la décision prendra effet, suivant les textes de l'organisation sous-régionale. Selon les apôtres de l'apocalypse, les conséquences économiques et sociales seront fatales à ce qui reste de la résilience d'un peuple qui a faim. Pour alimenter la charge électrique qui attend notre pays, on égraine volontiers une batterie de mesures, comme : la fin de la libre circulation des personnes, des biens et



des capitaux ; la rupture des accords commerciaux ; l'accès restreint aux financements régionaux ; les risques de détérioration des conditions de vie des populations.

Mais cette liste de mauvaises intentions ne paraît que théorique, quand on se souvient des sortilèges prononcés au lendemain des sanctions de la CEDEAO, qui annonçaient la fin proche du pouvoir de transition, qui ne semble pas prendre de rides, des années après, qui, au contraire prend des grades. Les pays de l'AES érigés en Confédération présidée par le Général d'Armée Assimi Goïta, ont jusque-là tenu debout malgré les sanctions de la CEDEAO, et l'absence d'appui budgétaire pour le Mali depuis 2020. Le taux d'inflation n'est pas plus désastreux que dans les autres pays de la CEDEAO, pour la zone UEMOA, selon les données de la BCEAO.

Le taux d'inflation 2023 est, pour le Bénin 2,7% ; le Burkina Faso 0,7% ; la Côte d'Ivoire 4,4% ; la Guinée Bissau 7,2% ; le Mali 2,1% ; le Niger 3,7% ; le Sénégal 5,9% ; le Togo 5,3%. Mieux, le Niger pétrolier et le Burkina Faso aurifère figurent parmi les plus fortes croissances en 2024 avec respectivement 9,9% et

5,5% pendant que le Togo est à 5,3% ; le Bénin à 6,5% ; la Côte d'Ivoire à 6,5% ; et le Sénégal à 6,0% (source Sikafinance).

Avec une dette intérieure pressante, la situation au Mali est beaucoup plus préoccupante. Le Mali n'a pas reçu d'appui budgétaire depuis le coup d'Etat de 2020. L'Etat vit sur fonds propres à partir des recettes de douanes, des impôts et des domaines, principalement. La dette intérieure est de trois mille milliards de FCFA dont le paiement de 200 milliards est à l'ordre du jour par le ministère de l'Economie et des Finances. Cette situation expose les populations à la pauvreté, l'insécurité alimentaire et sanitaire, la cherté de la vie.

Le riz est à 56 000 FCFA le sac de 100 kg ; le petit mil à 44 000 le sac de 100 kg ; le maïs à 26 000 FCFA le sac de 100kg ; le poisson frais : 1500 à 2 500 FCFA/ le kg ; la viande avec os à 3 000 FCFA ; le litre du carburant : l'essence à 750 FCFA ; le gasoil 650 FCFA.

Les coupures d'électricité occasionnent des pertes à tous les niveaux et font galoper la pauvreté chez les individus et les entreprises, moteur du développement ; les inondations qui ont entraîné des pertes en vies humaines,

mais aussi des pertes sur la production agricole (plusieurs hectares de terre cultivés ont été inondés) viennent s'ajouter aux affres de la guerre, une épreuve difficile pour les populations ; malgré l'esprit de stoïcisme sans faille dans la résilience, on reste humain avec un instinct de survie. Pendant ce temps, l'Etat tente d'alléger la souffrance des populations par des mesures qui s'avèrent insuffisantes, comme la récente baisse du prix du carburant de 50 FCFA sur le litre. Les populations tiennent difficilement et perdent de plus en plus la force d'une résilience qui a fait ses preuves, mais qui laisse entrevoir ses limites. Un vendeur ambulancier m'a posé la question un jour, « la souveraineté, c'est pour le ventre des populations, la tête ou le territoire qui ne mange pas ? ». Bonne question, et nombreux sont des Maliens qui en ont pour leur mental. Niveau de compréhension ? Lassitude d'une échéance qui fuit tel un miroir aux alouettes ? La tendance est que tous disent la vie d'accord, la souveraineté sur l'ensemble du territoire d'abord ! A bon entendreur ...

B. Daou

Source : Le Républicain



COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur)** :

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Kabako : Elle envoie une vidéo indécente dans le groupe WhatsApp de son Église



Un incident médiatique impliquant une infirmière nigériane nommée Pamela a récemment secoué les réseaux sociaux, déclenchant un débat animé en ligne. Pamela s'est retrouvée au centre d'une polémique après avoir accidentellement partagé une vidéo intime dans un groupe WhatsApp de son église, provoquant une grande agitation au sein de sa communauté.

Selon les informations disponibles, la vidéo en question était initialement destinée à son petit ami. Cependant, en raison d'une erreur de manipulation, Pamela l'a envoyée par erreur dans le groupe de discussion de son église. Malgré sa réaction rapide pour supprimer la vidéo inappropriée, certains membres du groupe avaient déjà eu l'occasion de la télécharger.

Face à cette situation délicate, Pamela a pris la décision de fermer ses comptes sur les réseaux sociaux tels que Twitter et Instagram. Cette décision visait à se protéger des réactions parfois violentes et incessantes qu'elle recevait en ligne suite à cet incident malheureux.

Cet événement a suscité un vif débat et a alimenté les réactions contrastées des internautes concernant la protection de la vie privée en ligne, la sécurité des données personnelles et les conséquences des erreurs de partage sur les réseaux sociaux.

Il est important de rappeler que la protection de la vie privée et la prudence lors du partage de contenus sensibles en ligne sont des enjeux

cruciaux dans un monde de plus en plus connecté. Cet incident met en lumière les risques liés à la diffusion involontaire de données personnelles et souligne l'importance de sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques à adopter pour préserver leur vie privée et leur réputation en ligne.

L'affaire de Pamela soulève des questions essentielles sur la responsabilité individuelle dans l'utilisation des réseaux sociaux et appelle à une réflexion collective sur les défis éthiques et sociaux posés par l'ère numérique dans laquelle nous évoluons.

Fatou Sissoko

7e édition de l'Exposition internationale d'importation de la Chine : Une opportunité pour les pays africains



« Nouvelle ère, Avenir partagé » est le thème autour duquel se tient la 7e Exposition internationale d'importation de la Chine (CIIE) à Shanghai du 5 au 10 novembre 2024. Depuis la première édition en 2018, la CIIE gagne en envergure chaque année. À ce présent rendez-vous, ce sont les 3 500 exposants de plus de 150 pays, régions et organisations internationales qui sont attendus, avec une aire d'exposition de 420 mille mètres carrés. 297 compagnies figurant sur la liste Fortune Global 500 et entreprises participent également à cette édition. Pour cet événement, un accent particulier sera par ailleurs mis sur les résultats de recherche les plus innovants, l'économie numérique, le développement à faible émission de carbone, les sciences de la vie et les technologies de fabrication. La notoriété de la CIIE est bien établie et se renforce davantage grâce aux efforts d'innovation et à son élan d'ouverture au fil des ans.

Plateforme majeure pour les entreprises du monde entier de découvrir les opportunités qu'offre le marché chinois dans une diversité de secteurs, la CIIE a toujours accordé un intérêt particulier aux pays en développement. Cette année, 37 pays les moins avancés ont le privilège de participer aux expositions de pays et d'entreprises. Dans ce registre, l'Afrique

dispose d'une importante aire d'exposition afin de promouvoir les produits du continent. À l'instar de l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique, la CIIE offre aussi une vitrine idéale aux pays africains pour faire connaître leurs produits en Chine et tisser des partenariats fructueux avec des entreprises chinoises et d'ailleurs.

Dans cette dynamique, bon nombre de pays africains ne lésinent pas sur les moyens pour prendre part à cette rencontre économique et commerciale qu'est la CIIE. Des pays comme la Tanzanie, le Burundi, Madagascar et le Bénin seront présents à Shanghai pour profiter des opportunités d'affaires. La Tanzanie fait partie des pays invités d'honneur comme la France, la Malaisie, le Nicaragua, l'Arabie saoudite et l'Ouzbékistan. Le Bénin, qui a participé à l'édition de 2023 de la CIIE avec un succès franc, revient cette année avec une gamme variée de produits agricoles et cosmétiques. Ayant tiré les leçons de sa précédente participation, le Bénin, avec ses huit exposants au stand « Choose Benin », va proposer aux visiteurs des produits comme l'ananas, les amandes de noix de cajou, les produits à base de karité et de miel. Ce pays d'Afrique de l'Ouest a bien compris les opportunités que représente la CIIE pour la promotion de ses produits en Chine et consolider sa présence sur le marché chinois.

L'Exposition internationale d'importation de la Chine se présente comme une belle opportunité pour les pays africains de renforcer leur coopération économique et commerciale avec la Chine. En s'appropriant cette plateforme qui a lieu tous les ans, ils pourront significativement marquer la présence des produits du continent sur le marché chinois. Sur cette même lancée, les entrepreneurs africains pourront tisser des partenariats plus structurants qui pourraient aider, dans une certaine mesure, à une transformation qualitative des produits agricoles sur place avant leur exportation. Que ce soit dans les domaines de l'agriculture, des mines, du commerce, de la santé, des infrastructures, des sciences et des technologies, les perspectives de la coopération avec la Chine sont énormes et intéressantes. Pour l'Afrique, participer à des événements comme la CIIE, c'est non seulement promouvoir la diversité de ce qu'elle dispose comme ressources et produits, mais aussi attirer les investisseurs étrangers. Le forum principal et les 19 sous-forums qui seront organisés durant la 7e édition de la CIIE sont autant de plateformes adéquates pour nouer de nouveaux partenariats économiques et commerciaux entre les entrepreneurs chinois et africains et envisager le futur sous un angle radieux. Pour une édition où il est question d'un avenir partagé, il faut saisir les opportunités pour élargir davantage les passerelles d'une coopération gagnant-gagnant.

« La Chine ouvrira encore plus largement ses portes au monde extérieur, quels que soient les changements de l'environnement international », comme le dit le Premier ministre chinois Li Qiang lors d'une réunion avec des exposants et des acheteurs participant à la 7e Exposition internationale d'importation de la Chine.

Source : cgtn.com

Burkina Faso : Radiations d'officiers militaires pour faute grave



Les autorités de la transition du Burkina Faso ont récemment pris des mesures radicales en annonçant la radiation de plus d'une dizaine d'officiers militaires des forces armées nationales pour faute grave. Cette décision, rendue publique le 30 octobre 2024 à travers des décrets officiels, a secoué le pays et suscité de vives réactions au sein de la population.

Parmi les personnalités de haut rang qui ont été radiées, on retrouve des noms bien connus tels que l'ex-président de la transition burkinabé, Paul-Henri Damiba, Yves-Didier Bamouni, ancien commandant des opérations du théâtre national, et Evrard Somda, ex-patron de la gendarmerie nationale. Ces officiers ont

été sanctionnés pour ce qui est décrit comme une "atteinte grave à la dignité militaire et au renom de l'armée" selon la note officielle émise à cet effet.

La liste complète des officiers radiés comprend des personnalités de différents grades, allant du lieutenant-colonel au capitaine, dont voici quelques noms : Lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, Lieutenant-colonel Somda Kwielé Tièrèbio Evrard François de Sales, Colonel Bamouni Djomaga Didier Yves, Capitaine Maïga Christophe André Nicaise Souleymane, Lieutenant-colonel Tougueni Malick Damandi, pour n'en citer que quelques-uns.

Cette décision de radier ces officiers de l'armée nationale du Burkina Faso soulève des questions sur les raisons exactes de ces sanctions et sur l'impact que cela pourrait avoir sur la stabilité et la sécurité du pays. Les autorités de la transition affirment que ces mesures sont nécessaires pour préserver l'intégrité et la réputation des forces armées nationales, mais certains observateurs craignent que cela ne conduise à des tensions internes au sein de l'armée et de la société burkinabé.

Arouna Sidibé

Proche-Orient : Le Président turc appelle à une reconnaissance renforcée de l'État de Palestine

Le Président turc Recep Tayyip Erdogan a récemment appelé un plus grand nombre de pays à reconnaître officiellement l'État de Palestine, soulignant que c'était une condition essentielle pour parvenir à une solution dans la région. Lors de la 40ème réunion des ministres des pays de l'ISEDAK, Erdogan a insisté sur l'importance de cette reconnaissance, affirmant que c'était "la meilleure réponse à apporter au génocide perpétré par Israël à Gaza".

Dans son discours, Erdogan a vivement condamné les actions d'Israël, déplorant les crimes et massacres commis à Gaza et au

Liban depuis plus de 13 mois. Il a qualifié ces actions de "génocide sauvage" et a salué la bravoure et la résistance du peuple palestinien face à l'oppression. Erdogan a également appelé à la solidarité et à l'unité du monde islamique pour faire face à ces atrocités, soulignant l'importance de soutenir la lutte légitime des peuples palestinien et libanais.

Par ailleurs, le président turc a souligné l'engagement de la Turquie à fournir une aide humanitaire essentielle aux habitants de Gaza. Grâce au soutien des autorités égyptiennes, plus de 85 mille tonnes d'aide humanitaire ont été acheminées à Gaza jusqu'à présent.

Erdogan a conclu en appelant à une action concertée de la part de la communauté internationale pour mettre fin aux souffrances des Palestiniens et des Libanais, soulignant qu'il était crucial que le monde islamique surmonte ses divergences pour apporter un soutien efficace à ces peuples opprimés.

Cette déclaration du Président Erdogan met en lumière l'importance cruciale de la reconnaissance de l'État de Palestine et appelle à une action collective pour mettre fin aux injustices subies par les Palestiniens et les Libanais.

Arouna Sidibé





Le divorce entre Fluminense et Marcelo : Une séparation tumultueuse

Le divorce entre Fluminense et Marcelo a été officialisé ce lundi, après que de nouveaux détails sur les coulisses de cette séparation aient été dévoilés par la presse brésilienne. Le retour de Marcelo au club en février 2023 avait été accueilli avec enthousiasme, puisqu'il avait été formé au sein de l'équipe et y avait évolué avant de partir pour le Real Madrid en 2007. Après avoir passé quinze ans au sein du club espagnol, Marcelo avait décidé de revenir à Fluminense après une courte expérience à l'Olympiakos.

Cependant, les relations entre le joueur de 36 ans et le club se sont progressivement détériorées, aboutissant à un point de non-retour vendredi dernier lors du match contre Grêmio. Marcelo avait été sur le point d'entrer en jeu avant de retourner sur le banc, suite à des propos jugés inappropriés par son entraîneur Mano Menezes. Ce dernier a déclaré en conférence de presse avoir changé d'avis sur le remplacement et avoir préféré faire entrer un autre joueur.

Le lendemain, Fluminense a annoncé la résiliation du contrat de Marcelo, mettant ainsi un

terme à leur collaboration. Dans un communiqué de presse, le club a salué les succès remportés avec Marcelo, notamment le Campeonato Carioca 2023, la Conmebol Libertadores 2023 et la Recopa 2024. Les liens émotionnels entre le joueur et le club perdureront, avec le nom de Marcelo récemment immortalisé dans le stade du centre d'entraînement de Xerém.

Marcelo a également réagi à cette annonce sur ses réseaux sociaux personnels, exprimant sa gratitude envers le club et les supporters. Malgré la fin de son aventure à Fluminense, le footballeur reste reconnaissant pour son passage au club et se dit prêt à relever de nouveaux défis dans sa carrière. Marcelo a exprimé sa gratitude envers Fluminense et tous ceux qui ont contribué à son parcours au sein du club, en soulignant des moments forts tels que la victoire historique de la Copa Libertadores. Cependant, des tensions sont apparues au fil du temps, notamment en raison de son attitude envers ses coéquipiers et du traitement privilégié qu'il exigeait, comme le recours à un physiothérapeute personnel au

détriment du staff du club. Les médias brésiliens ont rapporté des incidents, dont des déclarations peu flatteuses envers l'entraîneur et des signes de mécontentement après des défaites. De plus, ses performances en dents de scie et ses problèmes physiques ont contribué à sa relation de plus en plus tendue avec le club. Malgré un début prometteur, la deuxième collaboration entre Marcelo et Fluminense s'est soldée par un divorce difficile et controversé. La situation décrite semble être celle d'un joueur de football nommé Marcelo qui a eu des problèmes de comportement et de relation avec son club, Fluminense. Selon les informations rapportées par le journaliste Rafael Marques pour ESPN, il semble que Marcelo ait eu des comportements inappropriés envers les employés du club, des problèmes relationnels avec les autres joueurs, et des tensions avec la direction du club. Il aurait également eu une attitude désinvolte envers l'entraînement physique, estimant que le talent suffisait.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le plein d'énergie. Votre passion et détermination seront à leur apogée, ce qui vous permettra de surmonter des défis importants dans votre carrière. Cependant, Mercure rétrograde pourrait créer quelques malentendus dans votre communication avec vos collègues ou proches. Assurez-vous de clarifier vos intentions. En amour, la situation est stable, mais attention à ne pas négliger les petites attentions envers votre partenaire. Les célibataires pourraient être tentés par une aventure passionnée, mais éphémère. Côté santé, attention à ne pas vous surmener : prenez des moments pour vous détendre



Taureau (20 avril - 19 mai)

Cette semaine sera idéale pour vous concentrer sur des projets à long terme. Saturne favorise la stabilité, et vous aurez l'occasion de solidifier vos bases financières ou professionnelles. Toutefois, Vénus vous encourage également à prendre soin de vos relations personnelles : une réconciliation ou une conversation profonde avec un ami ou un partenaire pourrait apporter des bénéfices émotionnels durables. Sur le plan sentimental, il est important de rester ouvert et de ne pas trop vous enfermer dans vos routines. Les célibataires auront peut-être l'occasion de croiser une personne qui partage leurs valeurs



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les Gémeaux auront une semaine dynamique et stimulante. Vous gérerez plusieurs tâches simultanément, mais votre polyvalence naturelle vous permettra de relever ces défis avec succès. Jupiter vous ouvre de nouvelles opportunités professionnelles, mais veillez à ne pas vous disperser. Côté cœur, la communication sera essentielle : vous pourriez avoir à clarifier certains malentendus avec votre partenaire. Les célibataires auront la chance de vivre des moments légers et joyeux, avec des rencontres qui pourraient aboutir à quelque chose de sérieux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Cette semaine, le Cancer se concentre sur ses émotions. Vous ressentez un besoin de recentrer votre énergie sur vous-même et de vous reconnecter à vos proches. Les aspects familiaux et domestiques seront mis en avant : c'est le moment idéal pour organiser des activités avec vos proches ou pour envisager des changements dans votre environnement personnel. Sur le plan professionnel, vous serez très organisé et efficace, et vos efforts ne passeront pas inaperçus. En amour, attendez-vous à des moments tendres et affectueux, avec une bonne communication dans le couple.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le Lion brille cette semaine, notamment sur le plan professionnel. Vous serez en mesure de mener à bien des projets ambitieux, et votre leadership naturel sera remarqué. Cependant, n'oubliez pas d'être attentif aux besoins des autres. En amour, vous êtes plus passionné que jamais, mais veillez à ne pas écraser votre partenaire par votre forte personnalité. Les célibataires seront très charismatiques et attireront facilement l'attention, mais soyez sélectif dans vos choix



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les Vierges se sentiront plus centrées sur leurs objectifs personnels cette semaine. Les astres vous encouragent à prendre du recul pour réévaluer vos priorités et fixer de nouveaux objectifs. Vous pourriez également avoir des discussions importantes concernant votre vie sentimentale : c'est le moment de clarifier vos attentes. Côté carrière, vous devrez peut-être faire preuve de patience et attendre le bon moment pour lancer de nouveaux projets. Ne vous précipitez pas



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La Balance cherchera l'équilibre cette semaine, notamment entre sa vie professionnelle et personnelle. Vous pourriez avoir des décisions importantes à prendre concernant votre travail, mais veillez à ne pas négliger vos proches dans le processus. En amour, Vénus vous protège, et les relations amoureuses seront placées sous le signe de l'harmonie. Pour les célibataires, une rencontre significative pourrait avoir lieu cette semaine. Sur le plan financier, soyez prudent avec vos dépenses



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les Scorpions vivront une semaine d'introspection et de transformation. Vous serez amené à reconsidérer certaines de vos habitudes ou croyances, notamment dans votre vie professionnelle. Les changements peuvent sembler difficiles au début, mais ils s'avéreront bénéfiques à long terme. En amour, vous rechercherez davantage de sincérité et de profondeur dans vos relations. Les célibataires auront l'opportunité de se rapprocher d'une personne qui comprend leur sensibilité unique



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le Sagittaire sera rempli d'un désir d'aventure et d'exploration cette semaine. Que ce soit un nouveau projet ou un voyage imprévu, les astres vous encouragent à sortir de votre zone de confort. Toutefois, quelques tensions familiales pourraient survivre, veillez à faire preuve de diplomatie. Sur le plan sentimental, vous serez optimiste et enjoué, attirant ainsi des relations légères et amusantes, mais veillez à ne pas négliger vos engagements existants si vous êtes en couple



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les Capricornes seront très concentrés sur leurs objectifs à long terme cette semaine. Saturne, votre planète dominante, vous donne la discipline nécessaire pour franchir les obstacles et obtenir des résultats concrets. Côté carrière, c'est le moment idéal pour demander une promotion ou conclure des négociations importantes. En amour, vous pourriez être plus distant que d'habitude, mais cela pourrait être l'occasion de renforcer la communication dans votre couple



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les Verseaux seront sous l'influence d'Uranus, leur planète gouvernante, qui favorise l'originalité et les idées novatrices. Vous pourriez être inspiré par un nouveau projet ou une cause humanitaire. Ne soyez pas surpris si vous ressentez le besoin de sortir des sentiers battus. Côté sentimental, votre attitude indépendante pourrait créer de la distance avec votre partenaire, alors veillez à maintenir une bonne communication



Poisson (19 février - 21 mars)

Les Poissons auront une semaine marquée par l'empathie et l'émotion. Vous ressentirez une forte connexion avec votre entourage, et vous pourriez jouer un rôle de soutien pour vos proches. Côté professionnel, il est possible que vous soyez confronté à des défis, mais votre intuition vous guidera vers les bonnes décisions. En amour, c'est le moment de consolider vos liens avec votre partenaire en étant à l'écoute de ses besoins émotionnels



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1177 **Malikilé**

Interpellation et avis aux membres du Comité de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**

Le Combat de Yahya Samaké

Defence de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Renforcement de la coopération bilatérale

Renforcement des relations diplomatiques entre Mali et Bénin - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**

Justice internationale

Al Hassane recevable coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Politique sécuritaire de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

1595 **Malikilé**

Mémoire de Bamba / Chaguel

Un tissu de mensonges ?

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Binyamin Netanyahu et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**

La rançon de la quête de souveraineté

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**

Prisonniers

Patchétiq Chaguel!

Visite diplomatique de l'ambassadeur au Bénin - Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**

Situation sécuritaire au Mali

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Président Assimi Goïta en audience bilatérale avec le Président Poutine

1599 **Malikilé**

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23